

MARCHÉ



- Gros bovins finis : Offre couvrant tout juste la demande. Hausse légère des cours.
- Bovins maigres : L'offre est limitée et les cours sont facilement reconduits dans toutes les catégories et tout particulièrement en femelles.

POLITIQUES



L'Arrêté modifiant le stabilisateur et les montants pour l'Aide Bovine Allaitante 2018 est paru au Journal Officiel la semaine passée. Ainsi le coefficient stabilisateur est désormais établi à 0,9868. Les montants sont ainsi légèrement revalorisés par rapport à ceux annoncés.

SANITAIRE



Santé publique France présente les nouvelles recommandations sur l'alimentation. En ce qui concerne les viandes, la recommandation est de « privilégier la volaille, et limiter les autres viandes (porc, bœuf, veau, mouton, agneau, abats) à 500 g par semaine, cela correspond à environ 3 ou 4 steaks. »

Le document stipule aussi qu'en 2015, 40% des hommes, et 25% des femmes seulement dépassaient cette recommandation.

MISE EN ŒUVRE D'ELEVEUR & ENGAGE



« Eleveur & engagé » est présent sur le Salon du SIRHA à Lyon du dimanche 27 au mercredi 30 janvier sur le stand METRO. L'occasion de lancer le partenariat avec METRO, 1er grossiste à lancer la démarche ! Est proposé également sur le stand de la viande « Eleveur & engagé » pour dégustation et des échanges avec les éleveurs bovins pour l'occasion.

BON POINT

A la communication faite par les ONG environnementales ce jour sur RTL et concernant « La mise au point des organisations non gouvernementales de l'environnement sur la viande : ne pas se tromper d'ennemi. Il y a en France des élevages durables »
A lire via [le lien suivant](#) !

EN REGION

Rappel : vous avez jusqu'à ce mercredi 30 janvier pour faire remonter par régions les 3 sujets/thématiques que vous souhaitez aborder lors de l'AG de la FNB qui se déroulera la semaine prochaine à Mende. Nous attendons donc vos réponses en nombre !!!

FAIT DE LA SEMAINE

Le Sénat a ouvert un cycle de tables rondes pour évaluer les effets de la loi Egalim, avec le 23 janvier, un débat avec la FNSEA. Lors de ce point, a été rappelé le besoin de contrôles et de sanctions en vue de la bonne application de la loi, afin d'éviter tous contournements de la part des distributeurs !!

CHIFFRE DE LA SEMAINE

+6 %
C'est la hausse, en valeur, des envois de viandes bovines irlandaises vers la France. Les volumes sont quant à eux en baisse de 3%, ce qui montre une augmentation des exportations de produits à forte valeur ajoutée. L'Irlande est le 3ème fournisseur de l'Hexagone (16%) derrière l'Allemagne (18%) et les Pays Bas (26%)